

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/36/L.118
26 novembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 69 m) de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

TENDANCES A LONG TERME DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Projet de décision présenté par le Président

Tendances à long terme du développement économique

L'Assemblée générale,

- a) Prend acte de la note du Secrétaire général en date du 8 octobre 1981 sur les progrès réalisés dans la formulation d'une étude des perspectives socio-économiques d'ensemble du développement économique mondial 1/;
- b) Prend acte également de la décision 1981/200 du Conseil économique et social en date du 2 novembre 1981 concernant l'examen des tendances à long terme du développement économique;
- c) Décide de reporter à sa trente-septième session l'examen visé au paragraphe 7 de sa résolution 34/57 concernant les progrès réalisés dans l'application de cette résolution.

1/ A/36/576.